

## NOTE AUX HABITANTS

JUIN 2026

**RUE DU PHARE - RUE DE LA MER – RUE DU NORD – RUE DE LA CROIX – RUE TORTERON**

Mesdames, Messieurs,

A compter du 29 juin 2026, l'entreprise GEOTEC va poursuivre ses investigations pour la réalisation de l'étude géotechnique rue du Phare et rue de la Mer.

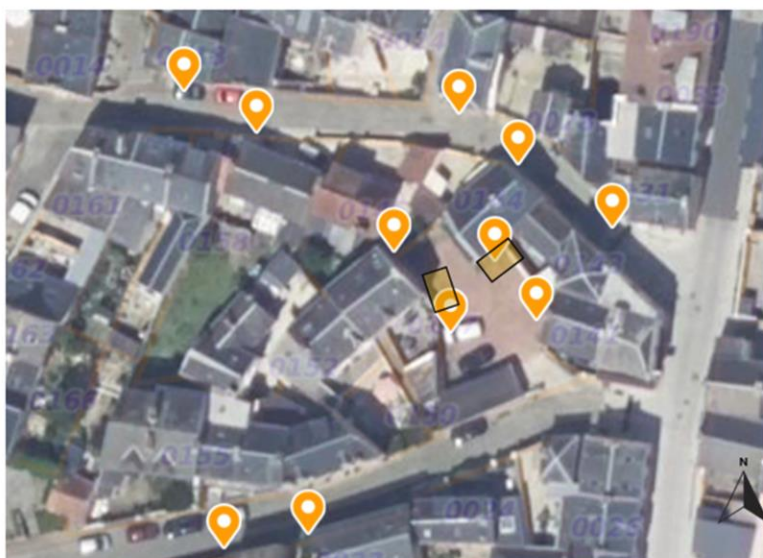
Le planning d'intervention pour les prochaines semaines est le suivant :

Semaine 27 (du 29 juin au 3 juillet) : réalisation des fouilles blindées et avant trous ;

Une fouille blindée est une tranchée sécurisée par des panneaux et des étais pour prévenir les effondrements et protéger les travailleurs.

- Semaines 27 à 30/31 (du 29 juin au 31 juillet) : réalisation des sondages.

### Implantation sondages et fouilles blindées pour reconnaissance de fondations



Sondages pressiométriques



Fouilles blindées pour reconnaissance de fondations

**Neutralisation des stationnements et de la circulation routière sur la rue du phare et la rue de la mer durant la durée de l'intervention.**

**Les zones seront libérées à l'avancement des travaux.**

## Emplacement approximatif des sondages



Cette étude implique des restrictions de circulation et de stationnement dans le secteur (l'accès des véhicules prioritaires et de collecte des déchets sera néanmoins maintenu) :

- Du 29 juin au 31 juillet 2026 inclus, la circulation (piétonne et routière) et le stationnement seront interdits à tous les véhicules (sauf véhicules de secours et collecte des OM), rue de la Mer et rue du Phare depuis la rue du Nord jusqu'à la rue de la Croix
- Pendant cette période, la rue du Nord pourra être neutralisée ponctuellement.

Bien conscients des contraintes et désagréments engendrés pour les riverains, nous nous employons à limiter les délais d'intervention dans un cadre réglementaire malheureusement très rigide qui laisse peu de marge de manœuvre.

Nous vous remercions, Mesdames, Messieurs, de votre compréhension.

Le Maire,  
Christophe VAN ROYE

